

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ANALYSE MUSICALE (SFAM)

[contact@sfam.org](mailto:contact@sfam.org) [www.sfam.org](http://www.sfam.org)

Siège social : Hôtel Gouthière 6, rue Pierre Bullet – 75010 Paris

Paris, le 11 janvier 2023

Madame, Monsieur, chères et chers sociétaires, l'Assemblée générale ordinaire de la Société française d'analyse musicale se tiendra :

le **samedi 11 février 2023 à 10 h 30**

**dans salle R01** (rez-de-chaussée) du **site Clignancourt**  
de **Sorbonne Université**,

2 rue Francis de Croisset, Paris 18<sup>e</sup>, (métro : Porte de Clignancourt)

Une liaison par visioconférence sera également prévue (le lien vous sera envoyé sur demande vers le mercredi 8 février)

Organisation de la journée :

• **Assemblée générale**

*Ordre du jour de l'Assemblée générale :*

1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale 2022
2. Bilan des activités 2022 (rapport moral)
3. Approbation des comptes 2022 (rapport financier)
4. Demandes de financements et projets
5. Discussion sur les autres activités en projet
6. Approbation du budget prévisionnel 2023
7. Élection : renouvellement par tiers du CA
8. Questions diverses.

• **Déjeuner libre**

• L'assemblée générale sera suivie à **15h15** par : **la remise des Prix Musurgia**  
(Prix Jean-Jacques Nattiez et prix SFAM),

• et à **15h30** d'un **entretien entre Claude Abromont et Jean-Jacques Nattiez** à propos de la sortie de son livre : ***La Musique qui venait du froid, Arts, chants et danses des Inuit*** (Presses de l'Université de Montréal).

• **Suivra la réunion du nouveau CA de la SFAM.**

Son ordre du jour est l'élection du bureau + questions diverses. Cet avis sert de convocation. Fin impérative à 17h30.

Vous trouverez ci-joint :

- le mode de participation à l'assemblée générale que vous choisirez (en présence ou à distance : à remplir obligatoirement si vous y participez et nous envoyer avant le 27 janvier),
- les informations utiles à la régularisation de votre adhésion à la société,
- le pouvoir qui vous permettra de vous faire représenter à l'assemblée générale,
- l'état du renouvellement des instances de la SFAM et le document de candidature au statut d'administrateur de la SFAM.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir à cette occasion (merci de privilégier la présence physique dans la mesure du possible), je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chères et chers sociétaires, l'expression de mes sentiments dévoués.

Jean-Pierre Bartoli, Président de la SFAM



## PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour des raisons de sécurité, l'administration de Sorbonne Université exige que soit constituée, avant sa réunion, une liste des personnes présentes lors de l'assemblée générale. Cette liste sera remise aux appariteurs qui contrôlent l'entrée du site de Clignancourt. À cet effet, nous vous remercions de bien vouloir remplir ce formulaire et de nous le faire parvenir :

Nom :

Adresse e-mail :

membre de la société française d'analyse musicale,

a l'intention de **participer en présence** à l'AG de la SFAM (site Clignancourt)

a l'intention de **participer à distance** à l'AG de la SFAM (par Zoom)   
(le lien vous sera envoyé vers le mercredi 8 février)

**réponse en utilisant ce formulaire ou sur papier libre avant le 27 janvier** par mail à l'adresse suivante :  
[contact@sfam.org](mailto:contact@sfam.org)

## ADHÉSION SFAM

Si vous n'avez pas encore régularisé votre adhésion de 30 € (20 € pour les étudiants, fournir la photocopie de votre carte) à la SFAM pour l'année 2023, vous pouvez en effectuer la mise à jour. Vous pouvez également régulariser votre cotisation 2022 si elle n'a pas été faite :

Le règlement se fait de préférence en utilisant le service **HelloAsso**. Voir le site de la société à ce propos.

ou par virement **à l'ordre de la Sfam**,

IBAN : FR98 3000 2005 6100 0044 7748 Z58 / BIC : CRLYFRPP (indiquer votre nom et l'objet dans la rubrique prévue aux messages).

Pour toute adhésion, **merci de remplir le formulaire ci-joint**.

La SFAM compte plus de 30 ans d'existence. Elle tient à maintenir son cap dans l'affirmation et la définition du statut disciplinaire de l'analyse musicale et dans la mise en œuvre de ses projets nationaux et internationaux. Les aides financières du ministère de la Culture ne sauraient suffire à elles seules à lui donner moyen de développer ses activités. Les adhésions constituent l'essentiel de ses ressources propres. Elles portent le témoignage de sa vitalité et sont les meilleures garantes de sa capacité de renouvellement.

La survie des sociétés comme la nôtre dépend du soutien moral, de l'implication bénévole et de la participation financière de chaque sociétaire.



## Société Française d'Analyse Musicale

Veuillez remplir le bulletin ci-dessous et le renvoyer par courriel à [marisef@laposte.net](mailto:marisef@laposte.net) ou par courrier postal à la SFAM, 6 rue Pierre Bullet, 75010 PARIS :

J'adhère à la Société Française d'Analyse Musicale pour l'année civile en cours :

NOM Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mél :

Prix de l'adhésion : 30 € / 20 € (pour les étudiants)

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

Règlement :

par la plateforme HelloAsso (recommandé)

<https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-analyse-musicale/adhesions/adhesion-sfam>

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la **SFAM**, accompagné de votre bulletin au format papier, à l'adresse suivante :

Société Française d'Analyse Musicale, 6 rue Pierre Bullet – 75010 PARIS

par virement à l'ordre de la **SFAM**, en mentionnant dans la communication du virement « Adhésion SFAM » et l'année concernée.

IBAN : FR98 3000 2005 6100 0044 7748 Z58 / BIC : CRLYFRPP

Pour une première adhésion, merci de bien vouloir ajouter à votre bulletin un paragraphe de présentation de votre parcours motivant cette adhésion et de l'envoyer à l'adresse [marisef@laposte.net](mailto:marisef@laposte.net)

### Fichiers de l'association :

Les informations nominatives communiquées sont nécessaires au traitement de votre adhésion par nos services. Elles ne feront l'objet d'aucune cession et d'aucun échange, commercial ou non et ne seront utilisées que dans le cadre exclusif des activités de l'association. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données vous concernant en contactant le siège social de l'association.

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ANALYSE MUSICALE (SFAM)**

[contact@sfam.org](mailto:contact@sfam.org) [www.sfam.org](http://www.sfam.org)

Siège : Hôtel Gouthière 6, rue Pierre Bullet - 75010 PARIS

**POUVOIR**

**NOM** ..... **Prénom** .....

**Je donne pouvoir à** .....

**pour me représenter et voter en mon nom lors de l'Assemblée générale du 11 février 2023.**

**À**

**le**

**Signature :**

# RENOUVELLEMENT DU CA DE LA SFAM

## élection du 11 février 2023

### **Le Conseil d'administration en 2022 :**

Claude ABROMONT  
Jean-Michel BARDEZ  
Jean-Pierre BARTOLI  
José Luis BESADA  
Muriel BOULAN  
Sylvain CARON  
Jean-Marc CHOUVEL  
Marie DELCAMBRE-MONPOËL

Philippe GANTCHOULA  
Xavier HASCHER  
Nathalie HÉROLD  
Étienne KIPPELEN  
Benjamin LASSAUZET  
Marie-Noëlle MASSON  
Nicolas MEEÛS

### **Bureau actuel :**

- Président : Jean-Pierre BARTOLI
- Vice-présidents : Jean-Michel BARDEZ, Nathalie HÉROLD, Marie-Noëlle MASSON
- Trésorière : Marie DELCAMBRE MONPOEL
- Secrétaire général : Étienne KIPPELEN

### **Administrateurs sortants :**

- Jose Luis BESADA
- Sylvain CARON
- Jean-Marc CHOUVEL
- Marie DELCAMBRE-MONPOËL
- Marie-Noëlle MASSON

### **Administrateurs sortants se présentant à un nouveau mandat :**

- Jean-Marc CHOUVEL
- Marie DELCAMBRE-MONPOËL
- Marie-Noëlle MASSON
- 
- 

L'élection concerne donc le renouvellement possible de trois administratrices ou administrateurs et **deux sièges sont totalement vacants.**

**Les sociétaires, en particulier les jeunes, ne doivent pas hésiter à présenter leurs candidatures afin d'assurer le renouvellement des instances, de redynamiser l'équipe, d'apporter des suggestions, des idées, bref d'insuffler une vigueur nouvelle à l'association. Elles ou ils seront les bienvenus.**

*Rappel des statuts (les statuts sont en ligne sur le site de la SFAM) :*

Article 9

[...] L'Association est administrée par un Conseil d'Administration comprenant neuf membres au moins et quinze au plus. Les administrateurs sont élus pour une période de trois ans. Ils sont rééligibles [...]

# SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ANALYSE MUSICALE (SFAM)

[contact@sfam.org](mailto:contact@sfam.org) [www.sfam.org](http://www.sfam.org)

Siège : Hôtel Gouthière 6, rue Pierre Bullet - 75010 PARIS

## ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SFAM, le 11 février 2023

Candidature à faire parvenir **au plus tard 15 jours avant la tenue du Conseil (au plus tard, le samedi 27 janvier) à : [contact@sfam.org](mailto:contact@sfam.org)**

(en cas de problème de connexion ou d'envoi par mail, contacter l'un des membres du bureau)

**Je, soussigné**

**NOM** ..... **Prénom** .....

**souhaite**

**me représenter au CA (administrateur en fin de mandat)**

**me retirer du CA (administrateur en fin de mandat)**

**présenter ma nouvelle candidature au CA**

**À** ....., **le** .....

**Signature :**